

La Neuville et ses six fusillés

Source: Le Jour Verviers Jean BRASSEUR

DISON - On s'active au cimetière d'Andrimont (Dison) où la pelouse d'honneur aux 387 stèles des morts des deux guerres est remise en état.

C'est en 1950 que l'édilité communale d'Andrimont décide d'édifier une pelouse d'honneur dans son cimetière de la Neuville, un carré où reposent, aujourd'hui, 387 combattants des deux dernières guerres.

L'endroit est instable. Le terrain s'affaisse. Il est donc décidé de revoir en profondeur l'espace dédié aux héros de la commune. L'investissement est important puisque 150 000 euros sont engagés pour consolider la base des 387 stèles mais, aussi, arracher les haies existantes, réaliser les indispensables murets de soutènement, gazonner, remettre en place les stèles et restaurer le monument dédié aux fusillés de la Neuville.

Ces martyrs andrimontois ont été arrêtés et mis à mort à quelques jours de la Libération. D'ailleurs, on ne possède pas les rétroactes de ce drame. Il n'y aurait pas de témoin visuel.

Ce que l'on croit savoir c'est que, le 8 septembre 1944 au matin, une Andrimontoise découvre dans le chemin de Jean-Sans-Peur les corps de deux soldats Allemands, un mort et l'autre agonissant. Affolée, la dame avertit la police de la place Simon Gathoye qui, et on essaye de comprendre pourquoi, prévient... la Kommandantur de Verviers aux procédés toujours barbares.

Dans l'après-midi, les nazis montent à Andrimont. Ils arrêtent six villageois au hasard (Léon Bergmans, 42 ans ; Jules, 25 ans, et Auguste, 31 ans, Ferrer ; Léonard Leruse, 58 ans ; René Daenen, 45 ans et Armand Clémens, 30 ans), lesquels seront fusillés près du château d'eau à titre de représailles alors que les deux Allemands, dont le deuxième devait aussi perdre la vie, n'étaient que des déserteurs condamnés à mourir.

L'épisode des fusillés de la Neuville, et les six otages fusillés ont leur monument, avec photos, au cimetière, monument à restaurer, reste nébuleux. Cette dénonciation via la police locale laisse planer, plus de soixante ans après, des doutes. On conteste un acte de Résistants, lesquels avaient d'autres chats à fouetter que de s'en prendre à des déserteurs sans défense. Et le comportement des policiers d'alors laisse parfois les témoins du drame. Il se dit même que, plusieurs années après la tragédie, le petit-fils d'un policier en service à l'époque a adressé un rapport à la Province de Liège, rapport classé sans suite.

Restent les doutes des uns et la reconnaissance des autres, avec cette stèle du château d'eau et le monument au cimetière remis à neuf dans moins de 100 jours, « un devoir de mémoire et de respect envers ceux qui ont combattu pour la défense du pays et pour la liberté de ses habitants ».

Plus tard, Dison envisage de restaurer le monument aux morts de la place Roggeman hélas ! vandalisé. Il s'agit, ici, d'une véritable oeuvre d'art due à l'intimiste disonais (émigré à Polleur) Joseph Gérard (1873-1946), auteur de multiples Piétas, décorateur de la gare de Verviers (le lièvre et la tortue...) et, notamment, du bas-relief de l'ancienne salle Le Peigné, à Verviers, aujourd'hui halle de stockage du magasin Univa de la place du Marché, à Verviers.